

CHARGE DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

Appellations principales : Chargé de promotion – Chargé de communication

Fiche n°42

Fonction : Promotion touristique
Région Bretagne

Définition

Conçoit, développe et coordonne toute action susceptible de sensibiliser les clientèles potentielles aux attraits d'une destination et/ou à la qualité des produits touristiques pour en favoriser la vente. A pour mission de renforcer la notoriété de l'entreprise (ou du territoire), valoriser l'image de marque de ses activités et de ses produits sur les marchés de clientèles cibles (vacanciers et distributeurs) et de mettre à disposition des clients les informations nécessaires à leur séjour.

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier s'exerce avec une autonomie très variable selon la nature de l'entreprise et le budget consacré aux actions de promotion. Les activités de logistique (transport, manutention, installation...) et de terrain, exercées seul ou en équipe, peuvent représenter une part importante du temps de travail, avec de fréquents déplacements (en France et à l'étranger) et dépassements d'horaires.

Formation et expérience

L'emploi /métier est accessible à partir de formations de niveau III, II et I, spécialisées en communication (journalisme, relations publiques, information et communication...), mais aussi plus généralistes (lettres, économie, commerce, droit, art et culture...). Par promotion interne, l'accès est ouvert à des autodidactes ou à des techniciens possédant une large culture générale, associée à la culture de l'entreprise, et complétée par une formation continue. Les postes de direction sont accessibles à des cadres ou des techniciens expérimentés. Une expérience du milieu de l'information (média, TV) est appréciée.

COMPETENCES COMMUNES
<p>Compétences techniques de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir une politique de promotion touristique. ▪ Elaborer un programme d'actions. ▪ Mettre en œuvre les moyens techniques, financiers et humains nécessaires (recherche de partenariat, montage de dossiers de demande de subvention,...) ▪ Recueillir, sélectionner et vérifier les informations, les réactualiser en permanence avant de les diffuser. ▪ Hiérarchiser les informations selon leur importance et leur urgence. ▪ Choisir les supports de promotion les plus adaptés. ▪ Concevoir les contenus des messages, avec un langage et un style adaptés. ▪ Assurer les relations publiques et les relations presse ▪ Négocier avec les prestataires et les fournisseurs et suivre les productions de documents. ▪ Assurer le suivi matériel, technique, administratif et budgétaire des actions promotionnelles. ▪ Evaluer les retombées des actions de promotion et de communication. ▪ Bien connaître l'environnement touristique local et régional. ▪ Pratiquer l'anglais courant (et une ou plusieurs autres langues étrangères). ▪ Maîtriser les technologies de communication multimédia. ▪ Maîtriser les logiciels de bureautique et de Publication Assistée par Ordinateur (PAO).
<p>Compétences associées :</p>
<p>Remarque : fonction qui peut être complémentaire à une autre fonction (exemple : Prospection/vente).</p>
<p>Capacités liées à l'emploi : <i>L'emploi requiert d'être capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre à l'écoute des hommes et des événements. ▪ Entretenir et développer un réseau de relations professionnelles. ▪ Argumenter, réfuter, convaincre. ▪ Dialoguer avec des interlocuteurs variés. ▪ Négocier avec des interlocuteurs techniques de haut niveau. ▪ Imaginer de nouveaux supports de promotion et de communication. ▪ Travailler en équipe.

SPECIFICITES		
<p>Activités spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réalisation d'éditions et autres supports promotionnels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Edition de dépliants, réalisation d'affiches et de catalogues, constitution d'une photothèque et réalisation de films vidéo, gadgets,... <input type="checkbox"/> Organisation d'actions de publicité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insertions publicitaires dans la presse écrite spécialisée ou grand public, réalisation de campagnes d'affichage et de publicité radio (ou télévision), distribution d'objets publicitaires... <input type="checkbox"/> Réalisation/ coordination/ participation à des actions de promotion : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence sur des foires et salons grand-public et professionnels en France et à l'étranger, accueils de professionnels et de journalistes français et étrangers, démarchage, organisation d'éductours (voyages de presse) et de workshops, etc... <input type="checkbox"/> Mise en place d'actions de marketing : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marketing direct (mailings), constitution de fichiers, exploitation de coupons réponses, relances téléphoniques... <p>2 domaines d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promotion collective du territoire <input type="checkbox"/> Promotion commerciale des produits 		
<p>Responsabilités exercées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrement d'une équipe. ▪ Direction du service. ▪ Gestion de budget. 		
<p>Lieu d'exercice de l'activité :</p> <p>Type d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Chaînes hôtelières, sièges de Fédérations, clubs hôteliers et autres groupements professionnels. <input type="checkbox"/> Chaînes de restauration (commerciale, collective...) et groupements professionnels. <input type="checkbox"/> Equipements de loisirs, sportifs, culturels,... <input type="checkbox"/> Structures institutionnelles (CRT, CDT, OT...) <input type="checkbox"/> Autres. <p>Type de secteur : Privé, Public, Associatif.</p>		
<table border="0"> <tr> <td> <p>Exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mobilité et disponibilité <input type="checkbox"/> Adaptabilité <input type="checkbox"/> Polyvalence <input type="checkbox"/> Qualités relationnelles et rédactionnelles <input type="checkbox"/> Bonne présentation et élocution </td> <td> <p>Conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déplacements (France/étranger). <input type="checkbox"/> Travail possible le week-end et les jours fériés. <input type="checkbox"/> Horaires décalés. <input type="checkbox"/> Travail de nuit possible. </td> </tr> </table>	<p>Exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mobilité et disponibilité <input type="checkbox"/> Adaptabilité <input type="checkbox"/> Polyvalence <input type="checkbox"/> Qualités relationnelles et rédactionnelles <input type="checkbox"/> Bonne présentation et élocution 	<p>Conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déplacements (France/étranger). <input type="checkbox"/> Travail possible le week-end et les jours fériés. <input type="checkbox"/> Horaires décalés. <input type="checkbox"/> Travail de nuit possible.
<p>Exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mobilité et disponibilité <input type="checkbox"/> Adaptabilité <input type="checkbox"/> Polyvalence <input type="checkbox"/> Qualités relationnelles et rédactionnelles <input type="checkbox"/> Bonne présentation et élocution 	<p>Conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déplacements (France/étranger). <input type="checkbox"/> Travail possible le week-end et les jours fériés. <input type="checkbox"/> Horaires décalés. <input type="checkbox"/> Travail de nuit possible. 	

Fiche n°42 bis

Emploi/métier concerné : Chargé de promotion et de communication

Fonction : Promotion touristique

Cadre réglementaire régissant la profession :

Les différentes conventions collectives applicables :

- Convention collective nationale des Hôtels, Cafés, Restaurants, avril 97.
- Convention collective nationale « Tourisme social et familial » n°3151.
- Convention collective nationale Hôtellerie de Plein Air, janvier 94.
- Convention collective nationale des Agences de voyages et de tourisme n° 3061.
- Convention collective nationale des services de l'automobile, 1997, Code NAF 711Z.
- Convention collective nationale du Transport aérien – Personnel au sol n°3177.
- Convention collective nationale des organismes de tourisme à caractère non lucratif n°3175.

Organisation de la profession au plan régional :

Absence d'organismes professionnels spécifiques représentatifs de la profession.

Principales organisations d'employeurs :

- Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière
- Confédération Française des Hôtelières, Restaurateurs, Cafetiers, Discothèques.
- **Fédération de l'Industrie Hôtelière de Bretagne** est composée de 6 syndicats hôteliers bretons : l'Hôtellerie du Finistère, la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière des Côtes d'Armor, le Syndicat de l'Hôtellerie de la Côte d'Emeraude, la Chambre Syndicale de l'Industrie Hôtelière d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat Patronal de l'Hôtellerie du Morbihan et la Maison de l'Hôtellerie.
- **Union Bretonne de l'Hôtellerie de Plein Air** relayée par 4 syndicats Départementaux de l'Hôtellerie de Plein Air (Finistère, Morbihan, Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine).
- **UNAT/APTAB** : Union Nationale des Associations de Tourisme de Plein Air /Association de promotion du Tourisme Associatif en Bretagne.
- **Chambre Syndicale des Agents de Voyages de la région Ouest** (Bretagne et Pays de la Loire) – délégation régionale du Syndicat National des Agents de Voyages (SNAV).
- **Union des Transporteurs de Voyageurs de Bretagne.**
- **Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA)**- délégation régionale

Définition de l'emploi/ métier : cf fiche n°42

Compétences et qualifications requises pour exercer l'emploi/métier : cf fiche n°42

Etat des lieux de la profession et perspectives d'évolution

Situation actuelle du marché du travail :

Principaux employeurs : Chaînes hôtelières ou de restauration, groupements professionnels, équipements de loisirs, sportifs, culturels,... structures institutionnelles (CRT, CDT, OT...).

Offre/Demande d'emploi : D>O

Nombre de professionnels en exercice : ?

Entraves à l'exercice et au développement de la profession :

Emploi spécifique lié à la taille de la structure.

Opportunités de développement :

- Fonction qui devrait prendre une importance croissante au sein des structures touristiques, et qui pourra s'appuyer sur des moyens techniques de plus en plus sophistiqués.
- Mouvement de concentration des entreprises touristiques qui devrait leur donner les moyens d'assurer eux mêmes leur promotion sans faire appel aux institutionnels.

Compétences requises et évolution :**Capacités techniques de base exigées :**

- Définition de politique de promotion touristique et d'un plan d'actions (publicité, promotion et marketing.)
- Gestion de l'information (recueil, sélection, actualisation, diffusion...), des éditions et autres supports promotionnels.
- Suivi des actions promotionnelles (matériel, technique, administratif et budgétaire) et évaluation des retombées.
- Sélection des supports de promotion et conception des messages.
- Relations publiques et relations presse.
- Négociation avec les partenaires (prestataires, fournisseurs et autres).
- Maîtrise de l'anglais (et d'une ou plusieurs autres langues étrangères), de l'environnement touristique local et régional, des technologies de communication multimédia, des logiciels de bureautique et de Publication Assistée par Ordinateur (PAO).

Capacités associées : /

Savoir-être et autres qualités requises : capacités d'écoute et d'observation, capacités de dialogue, de négociation et de persuasion, qualités relationnelles et rédactionnelles, imagination et créativité, aptitude au travail en équipe, mobilité et disponibilité, adaptabilité et polyvalence, bonne présentation et élocution.

Evolution :

- Seront exigés : le suivi des nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseau Internet et autres) et la maîtrise de leurs différentes applications.

Evolution des qualifications exigées :

L'emploi /métier devrait rester accessible à partir de formations de niveau III, II et I, spécialisées ou plus généralistes et/ou après une expérience professionnelle confirmée.

Emergence de nouveaux métiers (ou de nouvelles pratiques professionnelles) :

/